



75^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies

Panel de haut-niveau sur la situation des droits de l'homme en Syrie

New York, le 2 mars 2021

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie les panelistes pour leurs interventions et salue l'opportunité offerte à l'Assemblée générale d'entendre ce panel de haut niveau sur la situation des droits de l'homme en Syrie. L'organisation de cette réunion coïncide tristement avec le dixième anniversaire du début du conflit syrien. Alors que les souffrances humaines se poursuivent, la Suisse saisit cette occasion pour partager les points suivants:

Premièrement, la Suisse reste profondément préoccupée par la situation humanitaire en Syrie et par le caractère systématique et répété des violations et atteintes aux droits de l'homme, ainsi que des violations du droit international humanitaire, commises par toutes les parties au conflit en Syrie.

- Dans ce contexte, nous devons continuer à faire de la protection des civils une priorité, et appelons toutes les parties au conflit à respecter leurs obligations en vertu du droit international. Nous rappelons aussi la nécessité d'assurer un accès humanitaire rapide, durable et sans entrave à toutes les personnes dans le besoin.
- Il est essentiel que les auteurs présumés des crimes commis rendent des comptes, que justice soit faite pour les victimes et leurs familles, que celles-ci obtiennent réparation et que leur droit à la vérité soit réalisé. C'est pour ces raisons que la Suisse soutient le travail de la Commission d'enquête et du Mécanisme international, impartial et indépendant (IIIM) des Nations Unies. Ces instruments jouent un rôle clé en contribuant aux efforts en matière de reddition des comptes.
- En outre, vu l'ampleur et la gravité de ces violations, la Suisse demande au Conseil de sécurité, et ce depuis le début du conflit, de déférer la situation en Syrie à la Cour pénale internationale.

Deuxièmement, la Suisse reconnaît le rôle crucial de la société civile syrienne, notamment dans la documentation des violations et atteintes aux droits de l'homme, et dans la mise en évidence des besoins prioritaires des victimes. De nombreux acteurs, dont certains panélistes, ont pris des risques considérables pour attirer l'attention de la communauté internationale sur ces graves violations. Ces efforts doivent être salués, soutenus et protégés. Nous rappelons que ces acteurs doivent pouvoir exercer librement leur travail, sans être sujet à des représailles.

Troisièmement, la Suisse salue que les efforts conjoints aient abouti à la tenue des premiers procès criminels pour des crimes commis en Syrie dans différentes juridictions nationales. Considérant l'importance cruciale de la lutte contre l'impunité, il s'agit d'une évolution encourageante.

Ces premiers procès montrent que la justice pour la Syrie n'est pas une illusion - mais un processus qui progresse, une étape à la fois. La Suisse reste une fervente défenseuse de ces efforts et soutient tous les acteurs qui y contribuent.

Monsieur le Président,

Seule une solution politique inclusive, conforme à la résolution 2254 du Conseil de sécurité, conduira à une paix durable garantissant le respect des droits de l'homme de toutes et tous. Il est urgent de parvenir (enfin) à une solution politique négociée, viable et durable. Nous appelons toutes les parties au conflit et les puissances exerçant leur influence à œuvrer à cette fin, notamment en poursuivant les négociations sous l'égide des Nations Unies.

Je vous remercie.